



Maltraitance, sanctions disciplinaires, souffrance au travail et au final : arrêts maladies !!!!

Les élus du Département ne sont pas là pour gérer mais pour gouverner !!!

La FSU n'a de cesse de revendiquer la mise en place d'une **inspection générale des services** et la création d'un **observatoire RH** pour mieux cibler les services qui dysfonctionnent et/ou qui se retrouvent en souffrance.

Il ne s'agit pas de « fliquer » et/ou de sanctionner des cadres défaillants mais bien d'**approfondir et évaluer les causes de ce dysfonctionnement** qui se traduisent par un fort taux d'absentéisme ou des demandes de mobilité.

Parfois cela peut révéler le **manque de moyens humains** et/ou matériels car le service est en tension mais pas que...

Bien évidemment, le congé maladie ou l'exfiltration du collègue restent les seuls recours possibles pour le protéger.

Ce déficit de gouvernance de la part des édiles départementaux ne fait pas d'eux pour autant de **bons gestionnaires**.

En effet, non seulement, **la collectivité prend en charge les trois premiers mois d'arrêts maladies** des agents de notre administration mais en plus pour pallier cette absentéisme, le Département a **recours à des contractuels**.

Des aides peuvent aussi être accordées à nos collègues via **le service social des agents du département**. Pour faire face à ces **dégâts humains**, du temps de **psychologue clinicien en libéral** est également pris en charge par la collectivité, alors **qu'il avait été acté de mettre en place ce service en interne**.

Cette gestion est la conséquence d'un **déni de responsabilité politique**, de **l'absence de choix en matière de politiques de ressources humaines** de la part des représentants politiques du Département. Ces derniers, les Conseillers Départementaux, refusent de

s'attaquer aux causes de cet absentéisme et/ou de prendre des dispositions relatives à la protection des agents.

L'évaluation de l'encadrement sur sa capacité à encadrer reste toujours d'actualité !!!

Même si **une majorité de cadres sont respectueux de leurs équipes**, ceux qui sont repérés en difficulté, à de rares exceptions restent sur leur fonction et continuent de **malmener les agents**.

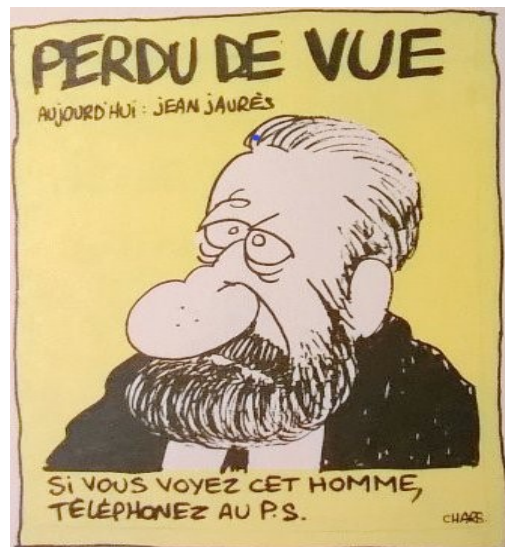
Pire, face à la recrudescence des sanctions disciplinaires, les élus départementaux s'improvisent **en super procureur** venant en soutien à leur administration départementale qui elle-même agit **en super gendarme**.

La FSU a pourtant demandé au Vice-Président en charge des Ressources Humaines d'user de davantage de **prudence** à l'endroit de la présomption d'innocence des personnes accusées en attendant **les conclusions de l'enquête judiciaire**.

En refusant d'attendre que cette instance statue sur la culpabilité de l'agent, **la présomption d'innocence** n'est pas respectée...

Même si nous avons été amenés à nous confronter sur le terrain du dialogue social à **Philippe MADRELLE**, jamais un agent n'a eu à souffrir d'un tel **acharnement**

La FSU se dressera toujours face à **l'injustice et à l'arbitraire**. Les erreurs de « casting » à répétition, **le déficit de politique des ressources humaines ambitieuses**, la méconnaissance et le silence complice de nombreux acteurs départementaux ne sauront nous résigner à accepter cet état de fait.



Nous demandons instamment **une rencontre avec Jean Luc GLEYZE** pour mettre un terme à ces différentes dérives.